

COUPE NATIONALE FEMININE FUTSAL FINALE REGIONALE – SAISON 2024/2025

PAGE 1/6



FÉMININE
FUTSAL

FFF

9 clubs se sont engagés par le biais de Footclubs. L'engagement est gratuit.

Cette **FINALE REGIONALE** sera disputée sous forme d'un **plateau de 4 équipes** avec formule championnat.

L'équipe classée à la première place de ce plateau final sera qualifiée pour les 1/8èmes de Finale qui seront ensuite gérés par la F.F.F.

FINALE REGIONALE – à disputer le samedi 8 février 2025.

DEROULEMENT DE LA FINALE REGIONALE

Plateau : à PESSAC (Gironde) – Salle du COSEC, rue des Resedas.

Equipes présentes	Département
A. PESSAC F.C.	Gironde
B. BERGERAC PERIGORD F.C.	Dordogne
C. AVIRON BAYONNAIS	Pyrénées-Atlantiques
D. F.C. NORD 17	Charente-Maritime

Programme des rencontres (réglementation F.F.F.) :

A-B / B-D / C-D / A-C / D-A et B-C

(Voir tableau des rencontres et résultats).

Réglementation technique

Réglementation fédérale : Lois du jeu – terrain – ballon – fautes et incorrections (règles Futsal – saison 2024/2025, complétées par le règlement F.I.F.A.).

Nombre de joueuses : Chaque équipe sera composée de 5 joueuses et de 7 remplaçantes, gardienne de but comprise. Pour toutes les joueuses, les remplacements sont volants. Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçantes.

Ballons : Chaque club devra fournir un ballon de Futsal.

Maillots et chaussures : Chaque club devra avoir 2 jeux de maillots de couleur différente et être équipé de chaussures appropriées (de préférence avec semelles blanches par respect des installations). Les chasubles (de couleur différente des maillots) sont obligatoires pour les remplaçantes et pour respecter les procédures de remplacement.

Rappel : Les protège-tibias, brassard de la capitaine sont obligatoires et les bijoux sont interdits.

Secours : Chaque équipe se munira de sa trousse d'urgence de premiers secours.

Qualifications :

Pour participer à l'épreuve, les joueuses licenciées Futsal ou Libre doivent être régulièrement qualifiées pour leur club à la date de la rencontre.

Les joueuses doivent être licenciées Seniors, U20 F. ou U19 F. avant le 1er février de la saison en cours. Les joueuses licenciés U18 F et U17 F. peuvent également participer à cette Coupe à condition d'y être autorisées médicalement dans les conditions de l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF.

Les joueuses licenciées U16 F. ne sont pas autorisées à participer à cette Coupe.

Une joueuse ne peut participer à la compétition que pour un seul club.

Le nombre de joueuses mutées est indiqué à l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF.

Le nombre de joueuses étrangères non ressortissantes de l'Union Européenne ou de l'espace Economique Européen ou de pays ne disposant pas d'accord d'association ou de coopération avec l'Union Européenne est limité à 2.

Les arbitres exigent la présentation des licences et vérifient l'identité des joueuses.

Quelle que soit la phase concernée, se disputant sous forme de tournois, une joueuse ne présentant pas de licence ne peut participer.

Dans le cadre d'un tournoi, les dispositions de l'article 151 des Règlements Généraux ne sont pas applicables afin de permettre aux équipes de disputer plusieurs matches le même jour.

Durée des rencontres

Lors de cette **FINALE REGIONALE (plateau à 4 équipes)**, le temps de jeu est de **2 x 10 minutes** (temps **réel** : salle équipée d'un chronométrage électronique).

1 temps mort d'une minute par rencontre et par équipe.

En cas de résultat nul à l'issue de chaque rencontre, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but disputée suivant le principe de "**la mort subite**" : arrêt au premier écart constaté à égalité de tirs.

Arbitrage : Les **4 arbitres officiels du plateau** seront désignés par la **Commission Régionale d'Arbitrage**. La LFNA prendra en charge les frais d'arbitrage.

Délégation : **Deux délégués** (*pouvant être des membres de commission*) **seront désignés sur le plateau** par la Commission Régionale des délégués. La LFNA prendra en charge les frais de délégation.

Feuilles de matches papier : Elles seront éditées et expédiées par la LFNA, puis retournées impérativement sous 24 heures à la Ligue par le club organisateur du plateau.

Discipline :

Dans le cadre des tournois de futsal, les sanctions prononcées sont :

- Avertissement
- Exclusion (2^{ème} avertissement ou exclusion directe).

La joueuse exclue ne peut pas revenir dans le match, ni s'asseoir sur le banc des remplaçantes. Elle sera de plus suspendue automatiquement pour le match suivant de son équipe.

L'équipe peut être complétée après deux minutes de jeu effectif avec l'autorisation du chronométrateur ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces deux minutes.

Si l'équipe en infériorité numérique marque un but, elle poursuit le jeu sans modification jusqu'au terme des deux minutes.

Si les deux équipes jouent avec 4 ou 3 joueuses et qu'un but est marqué, elles gardent le même nombre de joueuses.

En ce qui concerne les faits disciplinaires non directement liés aux faits de jeu exposés ci-avant, les dossiers sont transmis à la Commission Régionale de Discipline pour suite à donner.

Toutefois, en cas d'incident grave, la Commission d'Organisation est habilitée à prendre toutes mesures conservatoires utiles dans le cadre du tournoi.

Vous trouverez, ci-dessous, le lien concernant la réglementation de la Coupe Nationale Féminine Futsal :

<https://media.fff.fr/uploads/documents/reglement-de-la-coupe-nationale-feminine-futsal-2024-2025.pdf>

Pour info, il est aussi en ligne sur le site de la F.F.F.

Commission du plateau : A l'entame du plateau, une commission sera constituée pour trancher les litiges éventuels ou non-prévus par ce règlement technique. Elle aura également toute latitude pour modifier en cas de besoin le déroulement des rencontres ou l'organisation générale du plateau conformément aux règlements généraux et aux décisions en vigueur arrêtées par la section futsal de la LFNA. Elle sera composée des arbitres officiels présents et d'au moins les délégués officiels désignés. Sa décision sera exécutoire immédiatement et sans appel.

BAREME DES POINTS

Résultat	Points
Match gagné à la fin du temps réglementaire	3 Points
Match gagné sur l'épreuve des tirs au but à la suite d'un match nul	2 Points
Match perdu sur l'épreuve des tirs au but consécutivement à un match nul	1 Point
Match perdu à la fin du temps réglementaire	0 Point
Forfait	-1 Point

En cas d'égalité de deux ou plusieurs équipes, il est tenu compte :

- En premier lieu, du nombre de points obtenus lors du(des) match(es) joué(s) entre les clubs ex-æquo.
- En cas d'égalité de points, de la différence entre les buts marqués et les buts encaissés lors des matchs qui ont opposé les équipes à départager.
- En cas d'égalité de différence de buts lors des matchs disputés entre les équipes ex aequo, du plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, de la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matchs joués sur l'ensemble de la poule.
- En cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, du plus grand nombre de buts marqués.
- En cas d'égalité parfaite, il sera procédé à une séance de 5 tirs aux buts (puis en cas d'égalité : mort subite) pour départager les équipes ex-æquo.

Coupe Nationale Féminine Futsal – Saison 2024/2025

FINALE REGIONALE – à PESSAC – Salle du COSEC – le samedi 8 février 2025

Tableau des rencontres et résultats

Match N°	Horaire	Match	Score	Tirs au but
1	13h30	PESSAC F.C. / BERGERAC PERIGORD F.C.		
2	14h15	BERGERAC PERIGORD F.C. / F.C. NORD 17		
3	15h00	AVIRON BAYONNAIS / F.C. NORD 17		
4	15h45	PESSAC F.C. / AVIRON BAYONNAIS		
5	16h30	F.C. NORD 17 / PESSAC F.C.		
6	17h15	BERGERAC PERIGORD F.C. / AVIRON BAYONNAIS		

Coupe Nationale Féminine Futsal – Saison 2024/2025

FINALE RÉGIONALE – à PESSAC – Salle du COSEC – le samedi 8 février 2025

Tableau de classement du plateau

Clubs	Victoires	Nuls avec victoire T.A.B.	Nuls avec défaite T.A.B.	Défaites	Forfaits	Points	Buts Pour	Buts Contre	Différence de buts
Pessac F.C.									
Bergerac P.F.C.									
Aviron Bayonnais									
F.C. Nord 17									

Classement	
1ère	
2ème	
3ème	
4ème	

